



Communiqué de presse

Le ministre Blackburn remercie les membres de l'Association canadienne de la paie

Ottawa (Ontario), le 14 septembre 2009... L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire), et Patrick Culhane, président et chef de la direction de l'Association canadienne de la paie (ACP), reconnaissent leur collaboration de longue date et leur appui continu aux employeurs et aux professionnels de la paie du Canada dans le cadre de la Semaine nationale de la paie, qui débutera le 14 septembre.

« La relation exceptionnelle qu'ont établie l'Association canadienne de la paie et l'Agence du revenu du Canada (ARC) au fil des ans démontre clairement l'engagement et la capacité de nos deux organisations à faire des modifications positives en ce qui concerne la paie », a affirmé le ministre Blackburn. J'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter l'Association, les professionnels de la paie et la communauté de la paie et souligner le rôle qu'ils jouent auprès de l'ARC afin d'aider les employeurs à se soumettre aux exigences en matière de versement et de production des déclarations et à alléger le fardeau administratif, » a ajouté le ministre.

L'ARC collabore étroitement avec l'ACP en vue de favoriser l'observation volontaire des obligations de l'employeur en matière de retenues, de versement et de déclaration, de répondre aux préoccupations de la communauté de la paie, de communiquer et de mettre en œuvre les modifications législatives et administratives de la manière la plus efficiente et efficace possible et d'améliorer l'environnement de travail des employeurs en éliminant le manque d'efficacité sur le plan administratif en ce qui touche la paie.

« Cette relation contribue à la formulation d'exigences législatives plus efficaces et efficientes pour les employeurs et le gouvernement », a déclaré Patrick Culhane. Nous sommes heureux de continuer de travailler avec l'ARC au nom des employeurs en tirant profit de réalisations antérieures comme l'amélioration du système, les changements aux avantages imposables et les réformes réglementaires découlant de l'allègement du fardeau administratif et de la paperasserie, » a ajouté M. Culhane.

Au Canada, environ 1,5 million d'employeurs versent quelque 200 milliards de dollars chaque année à l'ARC. Le Service de la paie prépare environ 25 millions de feuillets de renseignements T4, 8 millions de feuillets d'état du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources (T4A) et 6 millions de feuillets de déclaration de revenus d'emploi et de revenus divers (RL-1) à l'intention de Revenu Québec.

– 30 –

Renseignements pour les médias :

Noël Carisse
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-952-9184



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada

Sophie Doucet
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Revenu national
613-608-3252

Wendy McLean-Cobban, CMP
Gestionnaire, Marketing et communications
L'Association canadienne de la paie
Tél. : 416-487-3380 poste 111
1-800-387-4693 poste 111